

en e
part
ont
Pap
liers
défi
pro
les
des
de
me
ven
règ
Vin
tion
d'es
con
ont
cer
de
ad
se
hu
Jé
de
sé
ci

NOTICE

SUR LA

CONGREGATION DES FRÈRES

DE

ST-VINCENT DE PAUL

1° Les Frères de St-Vincent de Paul sont constitués en vie commune afin d'opérer plus sûrement leur sanctification par la pratique de la vie intérieure, et de travailler plus efficacement au salut du prochain dans les œuvres de zèle et de miséricorde.

2° Leur congrégation, qui a pris naissance à Paris en 1846, se compose de membres ecclésiastiques et de membres laïques, ne formant ensemble qu'une famille, vivant sous une règle commune, prononçant les mêmes vœux, et, selon leur rang, se partageant les divers ministères que réclame d'eux la charité.

3° De préférence, ils s'attachent aux populations ouvrières des grandes villes qui, par leur nombre et les fâcheuses conditions de leur existence, échappent aujourd'hui presque complètement au zèle et à l'action du clergé des paroisses ; les relever, les consoler, les instruire, asseoir leur vie dans le travail et dans la foi, ils croient que telle est la mission que Dieu leur a donnée.

Les orphelinats, les internats d'ouvriers et d'apprentis, les patronages, les cercles ou sociétés catholiques, les catéchismes aux enfants et aux adultes qui ne peuvent suivre les instructions des paroisses, sont présentement leurs principaux moyens d'action,